

Université A.Mira de Béjaia
Faculté des lettres et des langues
Département d'Arabe
Module de Français

Enseignante : S. ZEKRINI

Les indices de l'énonciation

Un énoncé est une déclaration qu'une personne fait à une autre personne. Plusieurs mots dans un texte nous permettent de le reconnaître, c'est ce qu'on appelle les indices de l'énonciation.

Il y a tout d'abord les pronoms qui sont à la 1e et à la 2e personne du singulier ou du pluriel.

- Les pronoms personnels : Je, tu, nous, vous.
- Les pronoms possessifs : Le mien, le tien, le nôtre, le vôtre.

Il y a également les déterminants.

- Les adjectifs possessifs qui sont à la 1e et 2e personne du singulier ou du pluriel : mon, ton, notre, votre.

Les adverbes de temps et de lieu font également partie des indices de l'énonciation :

- Aujourd'hui, demain, hier, ici, là. Ces adverbes nous permettent de situer l'action uniquement par rapport au contenu de l'énoncé.

Le temps auquel le verbe est conjugué est également un indice. Le temps de référence dans l'énonciation est le présent. On emploie le passé composé pour situer une action qui s'est déroulée dans un passé proche (hier) et le futur pour situer une action qui se déroulera dans un futur proche (demain).

Indices d'énonciation

Ce sont toutes les indications qui, dans une situation d'énonciation, permettent d'identifier : qui parle, à qui, où et quand. Autrement dit il s'agit de repérer :

- les marques de personne (pronoms personnels et indéfinis, pronoms et adjectifs possessifs...)
- les repères de temps (temps des verbes ; indications de temps : adverbes, compléments circonstanciels de temps, dates...)
- les indications de lieu (adverbes de lieu, compléments circonstanciels de lieu, noms de lieux...)

Ils reflètent la présence et la position du locuteur et sa relation au destinataire.